

Premier bilan du 3e congrès de l'UPR du 3 mai 2014

3e congrès de l'UPR



De l'avis de l'ensemble des participants, le 3e Congrès de l'UPR, qui s'est tenu le 3 mai 2014 à Nogent-sur-Marne, a été un grand succès.

Dans l'attente du compte-rendu plus détaillé qui sera élaboré, j'en tire les principaux enseignements suivants :

- **1) L'assemblée générale des adhérents a donné quitus au Bureau National sortant, à l'unanimité des présents moins 1 voix contre et 1 abstention**

Depuis le 2e Congrès, qui s'était tenu le 3 décembre 2011, - il y a 2 ans et 5 mois -, le nombre d'adhérents de l'UPR a été multiplié par 8, passant de 612 à 4852.

Cette croissance exceptionnelle est d'autant plus stupéfiante que l'UPR :

- ne compte aucun politicien connu, ni aucune personnalité « people »,
- ne rassemble que des citoyens, dont plus de 90% n'avaient jamais adhéré à un parti auparavant,
- ne bénéficie d'aucun financement autre que celui des cotisations et dons des adhérents et sympathisants,
- et n'a accès à aucun média de grande diffusion.

En outre, les 2 ans et 5 mois écoulés depuis le 2e Congrès ont permis de consolider la gestion du mouvement dans de nombreux domaines, notamment de structurer le réseau des délégations et d'obtenir l'agrément de la Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements des Partis Politiques (CNCCFP). Désormais, toutes les cotisations d'adhésion et de réadhésion et tous les dons ouvrent droit à une réduction des 2/3 de la somme versée sur le montant dû au titre de l'impôt sur le revenu l'année suivante.

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
Ce bilan a été logiquement jugé exceptionnel par l'ensemble des adhérents puisqu'ils ont donné quitus au Bureau National sortant, à l'unanimité des présents, moins 1 voix contre, et 1 abstention.

- **2) Les statuts modifiés et le nouveau règlement intérieur, ont été adoptés** (avec 95,7% de oui, 1,4% de non et 2,9% de blancs et nuls)

Le Congrès a ensuite examiné les projet de modification des statuts et de nouveau règlement intérieur.

Cet examen a fait l'objet d'un débat approfondi avec la salle, et plusieurs modifications des statuts, dans l'article 1, ont été adoptés à l'unanimité des présents et du Bureau national sortant.

Les innovations principales désormais adoptées consistent dans :

- un élargissement substantiel du Bureau national de l'UPR, dont la composition est désormais fixée entre 11 et 19 membres.
- une précision des modalités de vote des décisions à l'intérieur du Bureau national, avec la fixation d'un quorum.
- un renvoi des modalités des élections internes à un règlement intérieur, ce qui permettra des modifications plus faciles de ces modalités .

Grâce à ces modifications, permises par le très grand développement de l'UPR depuis le 2e Congrès :

- les instances dirigeantes de l'UPR seront désormais plus représentatives de la diversité des adhérents,
- et le processus de prise de décision sera beaucoup plus collégial et transparent.

- **3) La liste pour le nouveau Bureau National, que j'ai présentée, a été élue** (avec 94,7% de oui, 3,4% de non et 1,9% de vote blanc)

La liste que j'ai déposée était la seule en lice, aucune autre liste n'ayant été déposée, même avec un report exceptionnel de la remise jusqu'à l'ouverture du scrutin.

Substantiellement élargi depuis le 2e Congrès et répondant aux critères des nouveaux statuts, le nouveau Bureau National, comporte désormais 19 membres. Élu pour 3 ans à la direction du mouvement, il est ainsi constitué :

- **François ASSELINEAU**, président
- **Valérie BUGAULT**, secrétaire générale
- **Vincent LAMIC**, trésorier

Par ordre alphabétique :

- **Christophe BLANC**, responsable de l'agriculture
- **Vincent BROUSSEAU**, responsable des questions monétaires et de l'euro
- **Laurent DAURÉ**, responsable des publications
- **Dominique FRUT**, responsable de l'outre-mer
- **Sylvain GARGASSON**, responsable de l'informatique et du multi-média
- **Marvin LEROY**, responsable du cybermilitantisme
- **Anne-Claire MAGNIEZ**, responsable éducation et culture

- **Nicolas MARTIN**, responsable de l'organisation des délégations
 - **Alain PARISOT**, délégué régional Pays de la Loire
 - **Daniel ROMANI**, délégué régional Provenances-Alpes-Côte-d'Azur
 - **Karim SEHRANE**, responsable PME-artisanat
 - **Guillaume SERRANO**, contrôleur de gestion
- **4) L'intervention des délégations étrangères des partis membres de la Coordination d'Athènes se présentant aux élections européennes a passionné l'auditoire**

Les congressistes ont pu écouter successivement :

- **l'intervention de M. Alexander Holthoer, représentant le Parti de l'Indépendance de Finlande (IPU) (Itsenäisyyspuolue / Självständighetspartiet), candidat aux élections européennes en Finlande**
- **l'intervention de M. Thanasis Laskaratos, représentant le Front Populaire Uni de Grèce (EPAM) (?????? ?????????? ??????), candidat aux élections européennes en Grèce.**



M. Alexander Holthoer, M. Thanasis Laskaratos

Les deux intervenants ont présenté rapidement leurs mouvements respectifs et les problèmes auxquels ils ont à faire face en Finlande et en Grèce. Les participants au Congrès ont pu constater que les analyses et des propositions de ces deux mouvements sont parfaitement convergentes avec celles de l'UPR et que les problèmes auxquels ils ont à faire face sont également très semblables aux nôtres :

- même scène politique encombrée par des opposants factices au système euro-atlantiste, à droite comme à gauche,
- même ultra-médiatisation de mouvements xénophobes ou racistes, auxquels les médias attribuent l'exclusivité de la critique anti-UE et anti-euro, afin de discréditer aux yeux de l'opinion publique toute idée

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro de souveraineté et d'indépendance nationale,~~

- mêmes milices "Antifas" au financement et aux soutiens suspects, attaquant les militants (de l'EPAM, en Grèce)

Prévue pour durer une heure, la séance consacrée à l'audition et aux questions a duré plus d'une heure et demi et a réellement soulevé un très grand intérêt des participants. Tous ces échanges ont été filmés et seront prochainement mis en ligne.

Les deux représentants de l'EPAM et de l'IPU m'ont également fait part, ensuite, de leur grande satisfaction pour leur participation, et de l'intérêt et du soutien apporté par les adhérents de l'UPR au long de ces échanges.

Après le Congrès, j'ai eu le plaisir de recevoir un appel téléphonique que M. Antti Pesonen, président de l'IPU finlandais, et de M. Dimitris Kazakis, président de l'EPAM grec. L'un et l'autre m'ont félicité pour ce Congrès et pour ma réélection à la tête de l'UPR, et m'ont transmis leurs souhaits que l'UPR obtienne les meilleurs résultats possibles lors des élections européennes.



De gauche à droite : Alexander Holthoer, représentant le Parti de l'Indépendance de Finlande (IPU) François Asselineau, président de l'UPR Thanasis Laskaratos, représentant le Front Populaire Uni de Grèce (EPAM)

5) La présentation des 8 listes UPR dans les circonscriptions a montré l'enthousiasme et la détermination de nos candidats à travers toute la France

Toutes les têtes de liste présentes - ainsi que les membres des listes présents - au Congrès sont montées successivement à la tribune pour se présenter et présenter leurs actions militantes.

Cette succession de candidats, qui a impressionné nos hôtes étrangers, a soulevé un grand enthousiasme dans le public et a permis de clore le 3e Congrès sur une note particulièrement dynamique et déterminée.

